



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-54096>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-54096**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SDIS77

Correspondant : MME La présidente du Conseil d'Administration du SDIS77, La présidente du Conseil d'Administration du SDIS77

Adresse : 56, avenue de Corbeil BP70109, 77001 Melun cedex

Coordonnées :

Courriel : Marchespublics@sdis77.fr

Adresse internet : <https://www.sdis77.fr/le-sdis-77/marches-publics/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le marché à pour objet la fourniture de kits SHOCKLINK pour le centre de FORMATION du SDIS77

Lieu d'exécution et de livraison : GROUPEMENT DE LA FORMATION du SDIS77 2 rue Ampère, 77520 Gurcy le chatel

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché à pour objet la fourniture de kits SHOCKLINK pour le centre de FORMATION du SDIS77. Le marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée en application des articles R.2123-1-1°, R.2123-4 à R.2123-7 du CCP. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande attribué à un opérateur économique régit par les articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du CCP.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché ne comporte pas de montant minimum annuel mais comporte un montant maximum annuel. Montant maximum annuel : 25 600,00 euro(s) HT.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Documents à produire: Pour la candidature : - L'attestation sur l'honneur jointe, à compléter ; - Une liste de références pour des prestations de même nature que celles objet du marché indiquant la date, le destinataire, l'objet, à fournir Pour l'offre : - Bordereau des prix (BPU) / délais, à compléter ; - Le cadre de réponse technique ; - Une fiche technique détaillée.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/06/2024 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA515

Renseignements complémentaires : Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics-sdis77.safetender.com>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils sont invités à utiliser/communiquer une adresse électronique dévolue aux échanges (communications/notifications) qui auront lieu dans le cadre de la présente consultation. Le candidat est seul responsable de la validité de l'adresse électronique renseignée.

Conditions de participation des concurrents : En vertu des articles L. 2153-1, R. 2153-1 et R. 2153-2 du code de la commande publique, les opérateurs économiques des Etats non signataires de l'accord sur les marchés publics ne sont pas autorisés à déposer une offre dans le cadre de la présente consultation.) Le marché est passé pour une durée ferme d'un (1) an à compter de sa date de notification. Puis, il peut être reconduit tacitement deux (2) fois par périodes successives d'un (1) an.

Les règlements afférents au marché seront réglés par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euro(s). Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le financement sera effectué à 100% par des fonds propres - Critère de jugement des candidatures : capacités techniques, professionnelles, économiques et financières

Négociations : Les soumissionnaires sont informés que le SDIS 77 menera des négociations. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix. - **Date limite questions complémentaires :** 31/05/2024 inclus. - **Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Melun

situé au 43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630, 77008 Melun Cedex -Tél : 0160566630-Fax : 0160566610 - Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la région Île-de-France, Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15. Tél. : +33 182524272 Fax : +33 182524295 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr Url : <http://www.economie.gouv.fr/dajj/reglement-amiable-des-litiges> - Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché public, - référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public au JOUE ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, - recours de plein contentieux : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public. - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Service des marchés publics 56 avenue de Corbeil BP 70109 77001 Melun cedex Courriel : marchespublics@sdis77.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marchespublics-sdis77.safetender.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marchespublics-sdis77.safetender.com>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marchespublics-sdis77.safetender.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2024